

## Prix 2017 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau

Audrey Macklin, Faculté de droit, École de politiques publiques et de gouvernance  
Université de Toronto

### Description du projet

## UNE SOCIÉTÉ DE RÉINSTALLATION : CRÉER ET RECRÉER LA CITOYENNETÉ À TRAVERS LE PARRAINAGE PRIVÉ DE RÉFUGIÉS

### INTRODUCTION

Un mercredi soir de mars 2016, plus de trois cents personnes étaient rassemblées dans un sous-sol d'église à Toronto pour une rencontre avec un député fédéral. Les personnes présentes étaient principalement d'âge moyen et de classe moyenne. J'étais l'une d'elles. L'assemblée était manifestement mécontente. Le député a même été hué au moment de prendre la parole. De telles rencontres ne sont pas rares. Les communautés se rassemblent souvent pour faire connaître aux élus leurs griefs sur des questions comme l'emplacement d'une maison de transition, la fermeture d'une école ou le zonage d'un quartier. Mais cette assemblée-là n'était pas du genre « pas dans ma cour ». Les personnes qui s'y trouvaient s'inquiétaient du sort des réfugiés. Plus précisément, elles se plaignaient du fait que le gouvernement fédéral n'en faisait pas assez pour accélérer les contrôles, les processus et le transport des réfugiés syriens vers le Canada. Ces participants faisaient partie des milliers de Canadiens qui s'impliquent dans le parrainage privé de réfugiés. Dès 2015, ils avaient formé des groupes, recueilli des fonds, rempli d'interminables formulaires, et présenté les dossiers; chacun s'occupait d'une famille syrienne réfugiée en Turquie, au Liban ou en Jordanie. Certains d'entre eux avaient même loué un appartement, qui était toujours vacant. Ils étaient tous bien préparés et attendaient impatientement que le gouvernement du Canada fasse son travail afin qu'ils puissent commencer le leur.

Quelques mois plus tard, après l'arrivée de plusieurs réfugiés parrainés (mais pas tous), le premier ministre Justin Trudeau présentait sa première allocution devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a dit que le Canada accueillait les réfugiés syriens non pas comme un fardeau, mais « comme des voisins et des amis, comme de nouveaux Canadiens ». Il a terminé son discours en synthétisant l'éthos canadien en ces quelques mots : « nous sommes Canadiens, nous sommes ici pour aider » (Macleans, 2016).

Le discours du premier ministre évoquait deux aspects de la citoyenneté<sup>1</sup> : premièrement, en décrivant la réinstallation comme l'intégration de nouveaux arrivants dans la population citoyenne (pas seulement comme des réfugiés temporaires); deuxièmement, en invitant l'auditoire à établir des liens entre la citoyenneté canadienne et l'engagement humanitaire. Mon projet prend à la volée ces deux aspects pour en faire un objet de recherche sur le parrainage privé des réfugiés du point de vue des répondants canadiens. Le projet est guidé par la question suivante : *comment le processus qui consiste à faire des réfugiés de nouveaux citoyens du pays*

---

<sup>1</sup> Sauf avis contraire, les mots *Canadien*, *citoyen* et *citoyenneté* sont employés au sens large et ne se limitent pas uniquement aux personnes qui possèdent le statut de citoyen.

*peut-il à son tour façonner le sentiment de citoyenneté des répondants canadiens?*

Les réfugiés se rendent au Canada à leur initiative ou par le biais de l'aide à la réinstallation. Parmi les vingt-deux États qui accueillent des réfugiés, c'est le Canada qui en reçoit le plus, à l'exception des États-Unis. Selon le calcul par habitant, le Canada se classe habituellement premier ou deuxième (UNHCR 2016). Ce sont les États qui financent la réinstallation, mais en 1978, le Canada innovait en adoptant un système parallèle de parrainage privé. Dans ce système, des particuliers forment des groupes pour parrainer les réfugiés (individus ou familles). Les groupes de parrainage doivent fournir un soutien financier pendant une année, de même qu'une aide pratique à la réinstallation. La proportion annuelle de personnes accueillies grâce au parrainage privé oscille autour de 40 à 50 % de l'ensemble des réfugiés. En fait, si les répondants privés constituaient une nation, ils occuperaient le quatrième rang mondial pour ce qui est de la réinstallation annuelle. Depuis la mise en place du système de parrainage privé, le Royaume-Uni, l'Australie et quelques autres pays ont mis au point des projets pilotes inspirés par le modèle canadien. Par ailleurs, le gouvernement du Canada a récemment annoncé un projet conjoint avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Fondation Soros afin d'exporter son modèle de parrainage privé aux États qui s'y intéressent.

Il se fait relativement peu de recherche sur le parrainage privé des réfugiés, et encore moins d'études se penchent sur la question des répondants. Dans les prochains mois ou années, les chercheurs documenteront abondamment l'intégration économique, psychosociale, scolaire et culturelle des réfugiés syriens; ceux du programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et ceux qui bénéficient du programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR). Mon projet sert à compléter ce plan de recherche en approfondissant les connaissances sur le parrainage privé des réfugiés selon le point de vue des répondants.

Mieux comprendre le point de vue des répondants est important pour la recherche et pour les politiques. Car si on s'intéresse tant au parrainage privé ici comme à l'étranger, c'est sans doute parce que ce ne sont pas seulement les réfugiés qui peuvent en bénéficier. Il est en effet souhaitable que les répondants vivent le parrainage comme une expérience riche et gratifiante, ne serait-ce que pour les inciter à parrainer de nouveau ou pour encourager d'autres personnes à le faire. Les renseignements recueillis et l'analyse de l'identité, des motivations, de l'expérience et de la perception des répondants privés apporteront des données pratiques pour les initiatives d'appui ou de promotion du parrainage, et ce, tant au niveau national qu'international. Ce travail de recherche entend aussi participer aux débats universitaires qui mettent en lien, d'une part, les cadres théoriques et, d'autre part, l'expérience pratique du cosmopolitisme, de l'acte citoyen et de l'engagement citoyen comme entreprise publique-privée.

Ce projet vise l'apport de nouvelles connaissances sur le parrainage privé des réfugiés, et ce, au moyen des réalisations suivantes :

1. Établir les bases théoriques et historiques d'une recherche sur les pratiques du parrainage privé des réfugiés syriens depuis la fin de 2015.
2. Documenter et analyser les caractéristiques, motivations, expériences et perceptions des répondants privés.
3. Créer un réseau transnational de personnes et de sociétés civiles qui œuvrent actuellement à l'intégration des réfugiés dans plusieurs pays, dont l'Australie,

l'Allemagne, les Pays Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis<sup>2</sup>. Ce forum permettra l'échange d'idées créatives et de pistes de réflexion sur le rôle des répondants privés, lesquelles seront diffusées au Canada et à l'étranger.

Depuis la fin de 2015, je mets en place les bases de ce projet. Premièrement, j'ai présenté des conférences à l'Université de la Saskatchewan et à l'Université Harvard, dans lesquelles j'abordais le parrainage privé selon les thèmes du cosmopolitisme, de la citoyenneté et de la privatisation. J'ai aussi fait de nombreuses présentations devant des auditoires non universitaires. En 2017, j'aurai l'occasion d'élaborer et de peaufiner mon cadre conceptuel à titre de conférencière invitée à l'Université Dalhousie, à l'Université d'Oxford et à l'Université de la Californie à Los Angeles. Deuxièmement, je suis chercheuse principale (en collaboration avec les chercheuses en sciences humaines Anna Korteweg, Luin Goldring et Jennifer Hyndman) pour un projet de recherche, financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Ce projet a comme titre « Recherche ciblée – Arrivée, réinstallation et intégration des réfugiés syriens ». Le financement, accordé en août 2016, vise une première étape de recherche empirique auprès des répondants privés de réfugiés. Nous travaillons à la conception d'un sondage en ligne qui sera distribué aux répondants. Cela permettra de recueillir des données sur leur profil démographique (âge, scolarité, urbain/rural, occupation, revenu, ethnicité, religion, etc.), sur les raisons de leur participation au parrainage, sur leur expérience pertinente antérieure, sur les préparatifs avant l'arrivée des réfugiés, etc. Un des objectifs de cette recherche ciblée IRCC-CRSH est d'alimenter les prochains travaux de recherche, notamment les groupes de discussion et les entrevues avec des répondants et des informateurs clés du secteur de la réinstallation. Finalement, en juillet 2016, j'ai voyagé à Melbourne (Australie) pour y mener, avec une collègue de ce pays, des travaux préliminaires de recherche comparative sur un projet pilote communautaire australien, qui est un modèle de parrainage privé inspiré par le Canada. Nous avons résumé nos conclusions préliminaires sur la comparabilité des deux modèles dans un bref article publié dans *The Conversation*<sup>3</sup> puis relayé par la Australian Broadcasting Corporation. J'ai aussi initié des contacts avec des chercheurs et des organismes d'autres pays (énumérés ci-dessus) pour en savoir davantage sur les initiatives locales, privées, officielles ou non, d'intégration des demandeurs d'asile ou des réfugiés réinstallés.

## CONTEXTE

L'ancienne boursière de la Fondation Pierre Elliott Trudeau Shauna Labman est une spécialiste de l'histoire du parrainage privé des réfugiés. J'ai déjà bénéficié de son travail et nous avons entamé des discussions pour une éventuelle collaboration. Le récent livre de l'ancienne boursière Laura Madokoro, *Elusive Refuge*, sera une riche ressource pour l'analyse historique des réponses de l'Occident à la situation des réfugiés au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Les historiens qui s'intéressent à la réinstallation des immigrants au Canada rapportent qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le soutien offert aux nouveaux venus provenait entièrement d'initiatives de groupes de réinstallation privés, principalement organisés en fonction de l'origine ethnique, de la

---

<sup>2</sup> S'y ajouteront aussi des initiatives en cours dans les pays de l'Amérique du Sud, notamment le Brésil.

<sup>3</sup> <https://theconversation.com/private-resettlement-models-offer-a-way-for-australia-to-lift-its-refugee-intake-65030>.

religion ou de liens nationaux (Kelley et Trebilcock 2006). Avant que les réfugiés n'existent au regard de la loi, des particuliers canadiens s'organisaient pour aider leurs proches ou semblables persécutés à trouver refuge sur une nouvelle terre d'accueil au Canada. C'est là le schéma original (bien que sans nom) de la réinstallation privée de réfugiés. Après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement fédéral s'est mis à la tâche d'accueillir *ad hoc* des réfugiés, en tant qu'entreprise d'État cette fois. Au cours des trente années suivantes, des survivants juifs de l'holocauste, des Hongrois (1956), des Tchèques (1968), des Asiatiques du Sud expulsés de l'Ouganda (1973) et des Chiliens (1975) ont bénéficié des programmes de réinstallation offerts par le gouvernement. Au cours de cette période, le gouvernement fédéral a graduellement assumé sa responsabilité publique quant à la réinstallation des immigrants, parfois par l'offre directe de services, mais le plus souvent en finançant des organismes non gouvernementaux voués à la réinstallation.

L'ère moderne de la réinstallation des réfugiés a commencé au Canada en 1978 avec la *Loi sur l'immigration*, laquelle donnait à la réinstallation publique et privée une existence institutionnelle permanente. Ces deux pratiques ont été déployées presque immédiatement, et en proportions relativement égales, lors de la réinstallation sans précédent de plus de 60 000 Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens, entre 1979 et 1981, dans le cadre du programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et du programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR). Contrairement à ce qui s'était fait jusque-là, pratiquement aucun répondant privé n'avait de liens religieux, ethniques ou nationaux avec ces réfugiés. Durant cette période, le parrainage privé résultait (peut-on dire) d'un élan cosmopolite dicté par une volonté humanitaire commune.

Au cours des trente années suivantes, le parrainage privé est devenu un volet permanent de la politique d'immigration. De grandes organisations confessionnelles ou ethnospécifiques ont intégré les ententes de parrainage dans leur routine et leurs activités courantes. À titre de signataires d'une entente de parrainage (SEP), ces organisations jouent un rôle essentiel pour le maintien et la continuité du programme de parrainage privé. Les principaux éléments de ce programme sont les suivants. Les répondants privés forment des groupes de cinq personnes ou plus. Ils peuvent agir indépendamment, ou à titre de SEP. Le groupe de parrainage propose le nom d'un ou plusieurs réfugiés qu'il souhaite parrainer ou obtient une référence du gouvernement du Canada ou du HCR. Le groupe de parrainage doit être pourvu des fonds suffisants pour soutenir financièrement les réfugiés parrainés pendant leur première année au Canada, et il doit s'engager à donner le temps et l'énergie nécessaires pour faciliter l'intégration économique, scolaire, sociale et culturelle des réfugiés, au cours de l'année. Contrairement aux réfugiés parrainés par le secteur privé, les réfugiés pris en charge par le gouvernement reçoivent un soutien financier du gouvernement ainsi qu'une aide à la réinstallation de la part d'organismes financés par l'État.

L'exode des réfugiés syriens a rallumé l'intérêt pour le parrainage privé chez des milliers de Canadiens qui n'avaient aucune ou peu d'expérience avec les réfugiés. Depuis novembre 2015, le Canada a accueilli près de 35 000 réfugiés syriens, dont 40 % sont parrainés par le secteur privé<sup>4</sup> (IRCC 2016). En novembre 2016, près de 25 000 demandes de parrainage étaient encore en traitement. On compte par dizaines de milliers les Canadiens qui parrainent des réfugiés syriens.

---

<sup>4</sup> Ce chiffre tient compte du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas, dans lequel le coût est partagé entre les répondants privés (50 %) et le gouvernement (50 %).

Bien que le parrainage privé des réfugiés connaisse un tel enthousiasme au Canada, le sujet demeure négligé par la recherche universitaire. Le moment est donc bien choisi pour combler cette lacune, en raison de la réinstallation actuelle des Syriens et de la promotion internationale que fait le gouvernement du Canada en faveur du parrainage privé.

## **CADRE CONCEPTUEL**

Dans le cadre de cette recherche, trois concepts théoriques serviront à conceptualiser le parrainage privé des réfugiés : le cosmopolitisme comme motivation, la citoyenneté active comme effet et la privatisation comme angle critique.

### *Cosmopolitisme : pourquoi parrainer des réfugiés?*

Le cosmopolitisme, en tant que théorie normative, veut que notre obligation morale s'étende aussi aux gens avec qui nous n'avons pas de liens de parenté ou nationaux. Le devoir envers l'étranger n'est peut-être pas aussi profond que celui qu'on doit accomplir pour nos proches, néanmoins la situation de l'étranger nous interpelle, souvent de façon aléatoire et imprévue. Après des mois d'exposition aux infortunes des réfugiés syriens, l'image tragique du garçonnet Alan Kurdi gisant sur une plage de la Turquie a soudainement réduit la distance morale entre eux et nous à la longueur de son petit corps.

Le lauréat de la Fondation Will Kymlicka, en collaboration avec Kathryn Walker, définit le concept de « cosmopolitisme enraciné » comme un moyen de réconcilier les demandes morales universelles potentiellement illimitées avec la particularité des liens qui nous unissent à ceux qui nous sont proches. Selon leur interprétation, le cosmopolitisme enraciné est un élan vers l'Autre dicté par des exigences éthiques elles-mêmes générées par des liens particuliers. À titre d'exemple, Kymlicka et Walker (2012 : 4) avancent que « les gens deviennent de bons citoyens du monde parce que cela fait partie de la définition d'un bon Canadien : être canadien pousse à devenir cosmopolite ». En effet, on peut interpréter la citation du discours du premier ministre Justin Trudeau devant l'ONU comme une représentation de cette vision. Dans la lignée de Kymlicka et Walker, je m'attarderai à voir comment l'identité nationale s'articule dans les témoignages des répondants sur leurs motivations et leur perception d'eux-mêmes.

Dans quelle mesure les répondants placent-ils implicitement ou explicitement leurs motivations sous l'angle du cosmopolitisme? Quelles autres raisons donnent-ils? J'accorde, en principe, une importance au discours de « bienvenue » à l'intention des réfugiés, tel que l'invoquent le premier ministre Trudeau et d'autres personnes. Pour les penseurs occidentaux, d'Emmanuel Kant à Jacques Derrida, en passant par Seyla Benhabib, l'hospitalité envers les gens dans le besoin est une manifestation du devoir cosmopolite. L'hospitalité est aussi profondément ancrée dans les textes sacrés de plusieurs religions, qui nous invitent à « accueillir l'étranger ». En ce sens, la recherche sur le parrainage privé permet de faire la lumière sur certaines facettes de l'hospitalité peu étudiées.

Par exemple, la relation entre les variantes laïques et spirituelles de l'hospitalité est particulièrement évidente dans la réinstallation, étant donné le rôle crucial joué par les organisations confessionnelles dans le parrainage privé des réfugiés au Canada. J'espère intéresser le boursier de la Fondation Geoffrey Cameron à poursuivre ces recherches, puisqu'elles sont en lien avec son travail de doctorat sur le rôle des groupes religieux dans l'élaboration des

politiques relatives aux réfugiés en Amérique du Nord<sup>5</sup>.

Dans mes premiers écrits sur l'histoire des politiques relatives à l'immigration et la citoyenneté au Canada, je reconnaissais que « l'histoire du Canada comme nation d'immigrants ne peut être racontée avec fierté que si on la comprend comme un processus d'hospitalité et d'appartenance accordés par ceux qui sont en droit de le faire » (Macklin 2011). Les discours édifiants d'une société de colons qui accueille les immigrants doivent rendre compte de l'autre moitié de l'histoire : c'est-à-dire, une immigration de masse comme véhicule du déplacement et de la conquête des Premières Nations. Reconnaître que la réconciliation est une tâche inachevée (peut-être jamais commencée) déstabilise le soi-disant « droit d'être ici » qui sous-tend la pratique de l'hospitalité. J'entends examiner cette problématique et approfondir l'analyse de l'hospitalité dans le contexte canadien – et chez les Canadiens en tant que personnes visées par les traités – grâce à l'apport de lauréats et boursiers de la Fondation autochtones ou allochtones, tels que John Borrows, Jim Tully, Dawnis Kennedy et Aaron Mills.

Pour terminer, la réinstallation de réfugiés en tant que processus pour faire de ceux-ci des citoyens est aussi une nouvelle manifestation de l'hospitalité, une hospitalité qui tend à s'estomper. Kant prend soin de préciser que le devoir d'hospitalité est de durée temporaire. Ainsi, la finalité du parrainage privé est que ces étrangers deviennent des concitoyens, c'est-à-dire des gens qui n'auront plus besoin d'hospitalité, ou envers qui on n'aura plus ce devoir.

Une autre qualité associée au cosmopolitisme est l'ouverture aux différences culturelles, religieuses, ethniques, etc. On compte plusieurs exemples de cette ouverture, mais pour l'étude de la relation entre les répondants et les réfugiés, je retiens l'idée de « conversation cosmopolite » telle que décrite par le philosophe Kwame Anthony Appiah. Appiah parle ici de conversation au sens littéral du terme, mais aussi comme « métaphore de la confrontation aux idées et au vécu des autres ». Lorsque ces rencontres fonctionnent bien, elles revêtent une véritable valeur en soi. Il n'est pas nécessaire qu'elles aboutissent à des résultats précis, encore moins au consensus sur des convictions ou des valeurs profondément ancrées. Il suffit qu'elles remplissent leur rôle « en aidant simplement les êtres humains à s'habituer les uns aux autres » (Appiah 2008 : 134<sup>6</sup>). La relation personnelle, quotidienne et souvent prosaïque entre les répondants et les réfugiés semble un terreau propice pour une « conversation cosmopolite ». Parallèlement, il faut être attentif à l'effet d'une relation de pouvoir inégale entre le répondant et le réfugié, et ce sur plusieurs plans, de même qu'au contrepoint de la sécurisation, des sentiments antimusulmans et de la racialisation. Comment ces courants influencent-ils la décision de se lancer dans le parrainage, et comment influent-ils sur les attentes ou sur l'interaction entre les répondants et les réfugiés?

#### *Citoyenneté active : refaire la citoyenneté*

La pratique de la citoyenneté active s'inspire des idéaux du républicanisme civique (Dagger 2002). Le citoyen qui participe et contribue à la vie publique de la communauté fait montre de vertus civiques propres à la participation citoyenne active (par opposition à celle passive). Les

---

<sup>5</sup> Je fais partie du comité doctoral de Geoffrey Cameron.

<sup>6</sup> Illa : peut-être faudrait-il préciser que les extraits cités sont une traduction d'Agnès Botz, tirée du livre d'Appiah : *Pour un nouveau cosmopolitisme* (Paris : Odile Jacob, 2008). Le numéro de page indiqué correspond à la version française.

chercheurs qui s'intéressent à la cohésion sociale et au capital social avancent que la confiance, l'empathie et la solidarité sont essentielles pour assurer une démocratie saine dans les sociétés très diversifiées. En retour, ces sentiments sont favorisés par la participation citoyenne. Fait important : les avantages d'une initiative de coopération bénévole qui vise la vitalité de la collectivité s'accumulent indépendamment de l'objet de l'entreprise. Quand les gens s'unissent pour mettre en œuvre un projet d'intérêt public, ils concourent à la communauté et à la solidarité sociale. Historiquement, les périodes de crises – guerres, désastres naturels – unifient la population et incitent les gens à mettre en commun leur énergie, dans un acte d'abnégation de soi et d'action collective. Le parrainage privé de réfugiés a poussé des milliers de Canadiens à s'unir, à former des groupes, à créer des réseaux et à s'engager dans une entreprise de coopération; non pas pour vaincre l'autre, mais bien pour l'accueillir. Dans le cadre de ce projet, le volet qui a trait à la « citoyenneté » consiste à voir comment l'accomplissement de cette tâche – c'est-à-dire, faire de l'autre l'un de nous – dynamise et façonne la propre identité citoyenne des répondants. Je vais aussi mettre en dialogue les théories sur la participation citoyenne avec le travail critique sur la nature de cette participation parmi des gens de divers antécédents socioéconomiques, raciaux, ethniques et culturels, et ce, tant parmi les répondants qu'entre les répondants et les réfugiés.

Harry Boyte s'intéresse à la valeur particulière du « travail public » comme mode de participation citoyenne active. Il définit ce travail comme un « effort auto-organisé de diverses personnes qui résolvent des problèmes communs et créent des choses, matérielles ou symboliques, d'intérêt public durable » (Boyte, 2011 : 623-633). Conformément à Boyte, on peut dire qu'un groupe de parrainage privé s'apparente à une petite organisation civile formée pour entreprendre un travail public précis, temporaire et d'intérêt durable : l'incorporation de nouveaux citoyens. Je recueillerai des renseignements sur les réseaux qui produisent – et sont produits par – les groupes de parrainage, sur leur façon de s'organiser, sur la façon dont l'État les gouverne et sur la façon dont les répondants participent à la gouvernance des réfugiés en tant que nouveaux Canadiens. Les théories sur la participation citoyenne tendent à décrire celle-ci comme un geste de collaboration avec le gouvernement plutôt que d'opposition à ce dernier (Onyx 2012), mais l'hypothèse que le parrainage puisse parfois ouvertement « politiser » les participants apporte une nuance dans l'évaluation des rapports entre les politiques collaboratives et celles d'opposition. Je vais aussi demander aux répondants de situer le parrainage par rapport à leurs activités de participation citoyenne antérieures et de réfléchir à l'impact que pourrait avoir le parrainage sur l'éventualité, la forme et le sens de futures initiatives de participation citoyenne (Isin 2008) : le parrainage a-t-il refaçonné leur propre sentiment de citoyenneté? Et si oui, comment?

### *Privatisation : les politiques du parrainage privé*

La privatisation, comprise comme mode de gouvernance, offre des outils critiques pour comprendre l'évolution du parrainage privé dans un contexte historique; cette histoire, en revanche, met en problématique le discours sur la privatisation du parrainage en tant que transfert de fonctions habituellement publiques vers le secteur privé. Aux fins de ce projet, le concept de sphère privée fait référence au recours aux œuvres de bienfaisance plutôt qu'aux dépenses publiques pour la prestation de services, et à la famille plutôt qu'à l'État comme lieu de distribution et de soutien.

Le parrainage privé des réfugiés est souvent l'objet de critiques du fait qu'il s'agit d'un transfert vers la sphère privée d'une responsabilité fondamentalement publique, c'est-à-dire l'accueil de

réfugiés et leur transformation en citoyens. La chronologie de l'arrivée des immigrants ne correspond toutefois pas à cette lecture. L'installation des immigrants a commencé comme une initiative de bienfaisance, puis s'est graduellement transformée en initiative publique, laquelle continue encore de déléguer plusieurs fonctions à des organismes de la société civile. Il serait donc inexact de décrire le parrainage privé comme le déplacement d'un modèle public préexistant. Sans être planifié comme tel, l'accueil des réfugiés indochinois s'est distribué en parts presque égales entre le programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement et le programme de parrainage privé de réfugiés; cette distribution s'est depuis institutionnalisée. Alertés par les périls de la privatisation, des organismes voués à la réinstallation ont vivement insisté sur le principe qu'ils qualifient de « complémentarité » : le parrainage privé doit compléter et non supplanter la responsabilité de l'État. Cela s'opérationnalise dans le maintien de la parité pour l'allocation des espaces de réinstallation, et dans l'opposition à toute diminution du nombre de réinstallations.

Le concept de la famille est présent sous deux angles dans le parrainage privé des réfugiés. Premièrement, la structure pour la réinstallation des réfugiés parrainés reprend certains aspects des règlements propres à la réunification des familles en vertu du droit canadien de l'immigration. En particulier, l'engagement financier pour le parrainage des réfugiés ressemble à celui que doivent prendre les répondants familiaux pour un parent (par exemple, le remboursement de l'aide sociale reçue par ce parent) (Macklin 2002). Plus profondément, l'institution du parrainage privé s'attend à ce que répondants et réfugiés établissent une relation personnelle, immédiate et caractérisée par un affect et une partialité semblables à ce qui existe dans les liens de parenté. Pour leur part, les fonctionnaires qui œuvrent dans la réinstallation doivent se montrer impartiaux et traiter de façon égalitaire tous les réfugiés pris en charge par le gouvernement; alors qu'on s'attend à ce que les répondants privés s'engagent de façon plus personnelle. Ainsi, les répondants privés sont ouvertement partiaux. Ils investissent beaucoup de capital social pour aider « leurs » familles : logement, services de santé, éducation, emploi et acculturation à la société canadienne. C'est cette relation personnelle, accompagnée d'un transfert de capital social du répondant vers le réfugié, qui permet le succès relatif de l'intégration des réfugiés parrainés par le secteur privé comparativement à ceux pris en charge par le gouvernement, tel que décrit dans un rapport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2016).

La notion de famille intervient d'une autre façon importante dans le parrainage privé. En effet, une des conséquences imprévues, mais inévitables, de la réinstallation publique ou privée est la priorité qu'accordent les réfugiés nouvellement arrivés aux parents laissés derrière. Souvent, ces nouveaux venus demanderont au groupe de parrainage d'aider aussi les membres de leur parenté avec de nouveaux parrainages. Depuis les années 1980, cet « effet d'écho » transforme la nature du parrainage privé en y incorporant la réunification des familles élargies. Il est vrai que l'arrivée récente de milliers de réfugiés syriens sans liens avec le Canada marque une interruption temporaire de cet « effet d'écho », mais certaines observations montrent que l'effet recommence déjà, puisque ces nouveaux réfugiés, comme d'autres avant eux, s'efforcent de secourir leurs parents laissés derrière. Ce déplacement du parrainage privé vers la réunification familiale présente des problématiques normatives et politiques que j'ai l'intention d'aborder.

Le parrainage privé remet aussi en question l'idée d'un effet dépolitisant de la privatisation. On s'inquiète ici du fait que la privatisation puisse retirer certains enjeux publics des débats, des

contestations ou de l'examen public, en les canalisant dans les politiques de coopération propres aux partenariats public-privé. Cela s'inscrit dans les constats qui décrivent la participation citoyenne comme mode de collaboration plutôt que d'opposition avec l'État.

Parallèlement, la privatisation permet aussi aux répondants de revendiquer politiquement leur investissement matériel, notamment quant à la responsabilité de l'État envers les réfugiés. Et cela nous ramène à l'assemblée du sous-sol d'église de Toronto, en mars 2016. Les quelque trois cents répondants présents se sentaient absolument en droit de présenter leurs griefs au gouvernement, car, après tout, c'était eux qui payaient et faisaient le gros du travail pour la réinstallation. Leur position comme sujets politiques n'émerge pas malgré la privatisation, mais bien à cause d'elle. Ils utilisent leur voix politique pour faire avancer les intérêts de ceux qui n'ont pas la parole. Et ils demandent aux élus d'en faire davantage pour protéger les réfugiés. Il s'agit là d'un acte de participation citoyenne fort et provocateur, alors que tant de voix dans le monde s'élèvent violemment contre les réfugiés.

Le nombre de réfugiés réinstallés au Canada est plutôt modeste en comparaison de ceux qui se trouvent dans d'autres pays et en comparaison des besoins : l'argent versé pour la réinstallation au Canada irait certainement beaucoup plus loin si on la dépensait pour les réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie. Mais alors que la volonté politique pour une distribution équitable des responsabilités face aux réfugiés est timide, chancelante, voire absente dans les pays riches, il est crucial d'explorer comment et pourquoi d'ordinaires citoyens se mobilisent et enjoignent leur gouvernement en *faveur* des réfugiés, pas *contre* eux. Les lauréats de la Fondation François Crépeau (rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants) et Catherine Dauvergne (École de droit Peter A. Allard, Université de la Colombie-Britannique) sont des collègues et coauteurs avec qui j'ai déjà travaillé. J'espère les faire participer à ce projet à titre d'interlocuteurs. Mieux comprendre le rôle et l'effet du parrainage privé dans la mobilisation citoyenne visant la protection des réfugiés est un projet de recherche passionnant et une tâche politique pressante.

Le projet proposé touche au thème *des droits de la personne et de la dignité humaine*, notamment par l'accent mis sur la protection des réfugiés (un droit de la personne en soi), par l'idée du cosmopolitisme comme source d'obligation morale et par l'étude de la nature des relations entre répondants et réfugiés. Par ailleurs, il y a une affinité directe entre l'idée de *responsabilité citoyenne* et ma conception de la participation citoyenne comme mode d'engagement civique et vecteur de la cohésion sociale. Il est bien connu que les nouveaux arrivants apportent des bénéfices à la société hôte, et vice versa; l'idée que le parrainage privé de réfugiés soit bénéfique à la société hôte parce qu'il dynamise les citoyens est une hypothèse nouvelle (et souvent provocatrice). Enfin, mon intérêt pour la relation entre le « cosmopolitisme enraciné » et la pratique de la réinstallation des réfugiés au Canada, ainsi que l'objectif visant à créer un réseau transnational d'universitaires et d'intervenants de la société civile voués à l'intégration des réfugiés, font écho au thème du *rôle du Canada dans le monde*.

## **PLAN DU PROJET**

Mon projet financé par le IRCC-CRSH prévoit la conception d'un sondage en ligne, auprès des répondants privés de réfugiés syriens, pour recueillir des données préliminaires avant, pendant et après la fin du parrainage. En raison des délais d'arrivée, l'année qui correspond au financement

se terminera avant que la plupart des répondants n'aient terminé l'année du parrainage. Les collaborateurs avec qui je travaille sont des spécialistes des sciences sociales. Nos connaissances collectives en théorie, méthodes de recherche et analyses sociojuridiques apportent une grande richesse de compétences utiles au projet et j'ai l'intention de poursuivre cette collaboration dans la réalisation du projet proposé.

Dans le cadre du projet IRCC-CRSH, nous prévoyons former un groupe consultatif qui comprend des représentants de l'Association canadienne des signataires d'une entente de parrainage (SAH Association), du Conseil canadien pour les réfugiés, de Lifeline Syria et d'autres intervenants de la société civile. Le groupe consultatif servira à orienter la recherche, à diffuser le sondage et à repérer des répondants pour les entrevues et les groupes de discussion. Je vais demeurer en contact avec le groupe consultatif pour partager les résultats de recherche et obtenir leurs commentaires et conseils. Je suis aussi en contact avec les chercheurs et les responsables canadiens de l'initiative conjointe Canada-HCR-Fondation Soros.

Grâce à mes liens avec l'École de politiques publiques et de gouvernance (SPPG) de l'Université de Toronto, je vais créer des occasions de dialogue entre les chercheurs universitaires, la société civile et les responsables de politiques municipaux, provinciaux et fédéraux. Je vais rédiger, en langage simple, et mettre en ligne des résumés ou versions de publications universitaires et de documents politiques afin d'atteindre un plus vaste auditoire, notamment la collectivité des répondants privés au Canada.

### Première année

Je vais faire l'analyse historique du parrainage privé de réfugiés. Shauna Labman et moi avons l'intention d'entreprendre ceci comme un projet commun. Il servira à situer la vague actuelle de parrainages privés de réfugiés syriens au moyen d'une analyse historique et juridique qui documentera la transformation, complémentaire et souvent conflictuelle, des relations entre les intervenants privés et l'État. L'étude se penchera aussi sur l'influence du modèle canadien de la migration familiale sur la structure officielle et le discours autour du parrainage privé des réfugiés. Le fruit de ce travail produira un article publiable.

Je vais compléter la diffusion du sondage conçu pour recueillir des données pendant et après la fin de l'année de parrainage.

### Deuxième année

Avec les collaborateurs et assistants de recherche, je vais synthétiser et compléter les données du sondage avec des entrevues qualitatives semi-dirigées et des groupes de discussion afin d'obtenir des renseignements de la part des répondants et de divers informateurs en mesure d'apporter un éclairage historique sur le parrainage de réfugiés dans leur communauté. Dans la mesure du possible, je vais choisir un échantillon diversifié de répondants du sud de l'Ontario et de Winnipeg afin de rendre compte de plusieurs lieux, identités et expériences : urbain/rural, religieux/laïc, répondant expérimenté/novice, autofinancé/collecteur de fonds, liens/absence de liens ethniques, religieux ou nationaux. L'objectif des entrevues et des groupes de discussion est de :

1. Dresser le profil socioéconomique et démographique des répondants privés : Dans

quelle mesure forment-ils un échantillon représentatif de l'ensemble des citoyens et résidents du Canada? Si ce n'est pas le cas, comment diffèrent-ils de la population générale sur les plans socioéconomiques, démographiques, ethniques, raciaux et du genre?

2. Examiner comment les répondants privés perçoivent leur rôle dans le projet qui consiste à faire des réfugiés de nouveaux citoyens : Qu'est-ce qui motive les répondants à entreprendre l'énorme travail pour le parrainage d'une ou plusieurs familles de réfugiés? Comment les répondants conçoivent et accomplissent leur rôle pour faciliter l'intégration économique, culturelle et sociale des réfugiés?
3. Analyser comment l'implication dans le parrainage refaçonne potentiellement la citoyenneté des répondants : Comment l'expérience de parrainage influence sur la conception qu'ont les répondants de l'identité canadienne? Comment les répondants conçoivent et mettent en pratique leurs relations avec les réfugiés parrainés ou avec l'État? Comment vivent-ils leur expérience avec la bureaucratie gouvernementale, avec la famille qu'ils parrainent, entre eux? Cela les incite-t-il à s'engager dans de nouvelles initiatives de participation citoyenne?

J'écrirai au moins un article d'opinion, pour un journal canadien, sur ce qui pousse l'engagement citoyen à s'intéresser à la réinstallation. Je vais tenter de faire la même chose pour un ou plusieurs organes de presse étrangers. J'ai auparavant publié des articles d'opinion au sujet de l'angle canadien sur les enjeux de migration, dans les journaux suivants : *New York Times*, *The Guardian* et *The Conversation* (Australie).

### Troisième année

Avec le soutien de l'École de politiques publiques et de gouvernance, je vais organiser, au début de la troisième année, un atelier qui réunira des universitaires et des intervenants de la société civile provenant de certains États européens, d'Australie, des États-Unis et du Canada. Ces personnes échangeront leurs pistes de réflexion, leurs expériences et leurs idées pour inciter les répondants privés à soutenir les demandeurs d'asile et les réfugiés réinstallés. Nous créerons une plateforme permanente pour alimenter les débats et favoriser les réalisations universitaires et politiques, au cours du mandat du prix de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et après son terme. Je vais diriger une publication destinée en libre accès au grand public, laquelle réunira, documentera et comparera les diverses pratiques, stratégies et idées des régions représentées à l'atelier transnational.

Je vais consacrer le reste de la troisième année à synthétiser les données recueillies au cours de la deuxième année. À la lumière des résultats de recherche, j'écrirai deux ou trois articles scientifiques pour publication.

J'entends produire l'ébauche d'un document de politiques, qui circulera parmi les principaux responsables de politiques et intervenants de la société civile afin d'alimenter le débat. Ensuite, je finaliserai ce document pour une plus grande distribution, notamment à l'aide du groupe consultatif et d'autres organisations.

Pendant la durée du mandat du prix de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, je vais continuer de saisir les occasions pour diffuser publiquement les fruits de ma recherche aux universitaires, aux

responsables de politiques, à la société civile et au grand public du Canada et de l'étranger, et ce, au moyen des réseaux en place et de ceux que je vais développer. Je vais aussi produire une série de 4 ou 5 fichiers balados dans lesquels des répondants privés racontent leur histoire et expliquent ce que signifie pour eux, en tant que Canadiens, de pouvoir permettre la « création » de nouveaux Canadiens.

## Références (sélection)

Anthony Appiah, *Pour un nouveau cosmopolitisme* (Paris : Odile Jacob, 2008).<sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub>

Seyla Benhabib, *The Rights of Others: Aliens, Residents and Citizens*, (Cambridge: Cambridge University Press, 2004).

Harry Boyte, 'Constructive Politics as Public Work: Organizing the Literature', (2011) 39(5) *Political Theory*, 330-360.

Richard Dagger, 'Republicanism', in Engin Isin and Bryan Turner, eds., *Handbook of Citizenship Studies* (London: Sage Publications, 2002).

Jacques Derrida, *De l'hospitalité* (Paris : Calmann-Lévy, 1997).

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « #Bienvenueauxréfugiés : Faits importants », <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/bienvenue/jalons.asp> (consulté le 3 novembre 2016).<sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub>

Engin Isin, 'Theorizing Acts of Citizenship', in Engin Isin and Greg Nielson, *Acts of Citizenship* (London: Palgrave Macmillan, 2008), 15-43.

Ninette Kelley and Michael Trebilcock, *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Second Edition (Toronto: University of Toronto Press, 2010).

Will Kymlicka and Kathryn Walker, *Rooted Cosmopolitanism: Canada and the World*, (Vancouver: UBC Press, 2012).

Audrey Macklin 'Narratives of Arrival, Narratives of Exclusion', in Rebecca Johnson, Hester Lessard, Jeremy Webber eds., *Storied Communities* (Vancouver: UBC Press, 2011 ), 40-67.

Audrey Macklin, 'Public Entrance, Private Member: Privatisation, Immigration Law and Women', in J. Fudge and B. Cossman, eds., *Privatisation, Feminism and Law* (Toronto: U of T Press, 2002), 218-264.

Macleans's, 'Justin Trudeau at UN: We're Canadian. We're Here to Help', 20 September 2016, <http://www.macleans.ca/news/canada/justin-trudeau-at-the-un-were-canadian-and-were-here-to-help/>.

Jenny Onyx, Sue Kenney, and Kevin Brown, 'Active Citizenship: An Empirical Investigation', (2011) 11 *Social Policy & Society*, 55-66.

United Nations High Commissioner for Refugees, 'Resettlement Fact Sheet 2015', accessed 20 November 2016, <http://www.unhcr.org/524c31a09>

**Prix de la Fondation Pierre Elliott Trudeau 2017**  
**Audrey Macklin, Faculté de droit, École de politiques publiques et de gouvernance**  
**Université de Toronto**

**Budget prévu : « une société de réinstallation »**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4*	Total	Maximum alloué par catégorie pour chacun des prix
Paiements (versés chaque année à l'université d'attache du lauréat)	25 000	75 000	50 000		150 000	
<b>Catégories de dépenses</b>						
Soutien professionnel	13 728	18 103	18 103		49 934	80 000
Déplacements et participation (pour les événements autres que ceux de la Fondation)	2 015	1 000	7 015		10 030	15 000
Fournitures techniques et électroniques	2 600	3 700	200		6 500	7 500
Diffusion des connaissances	8 680	8680	40 680		58 040	80 000
Divers		1 650			1 650	20 000
Administration universitaire**	3 750	11 250	7 500		22 500	22 500

**SOUTIEN PROFESSIONNEL – salaires et avantages pour étudiants : 49 934 \$**

**a. Assistant de recherche pour le sondage** / gestion de programme (Année 1) – Un doctorant, expérimenté en méthodologies quantitatives, adaptera le sondage utilisé pour la recherche IRCC-CRSH aux répondants de réfugiés syriens dont la période de parrainage commence ou se continue après la fin de la période de financement du IRCC-CRSH. Cet étudiant aidera aussi à l'analyse des résultats du sondage initial. *1 AR @ 30 \$/h + 4 % congé + 10 % avantages pendant 200 heures par année = 6 864 \$*

**b. Assistant pour l'analyse juridique** (année 1) – Un étudiant du cycle supérieur (LL.M./J.S.D./Ph.D.) aidera à répertorier et analyser la littérature pertinente sur la réinstallation des réfugiés; réunir et analyser la jurisprudence pertinente; mener la revue de la littérature/mettre à jour le fonds théorique. *1 AR @ 30 \$/h + 4 % congé + 10 % avantages pendant 200 heures = 6 864 \$*

**c. Assistant pour la recherche qualitative** (années 2-3) – 1 doctorant, bien expérimenté en méthodologie de collecte de données qualitatives et en analyse des données, travaillera aux groupes de discussion, aux entrevues ainsi qu'au traitement et à l'analyse des données. Cet assistant de recherche participera à la préparation des revues de la littérature et des résultats de recherche pour la publication scientifique. *1 RA @ 30 \$/h + 4 % congé + 10 % avantages*

pendant 400 heures par année = 13 728 \$ pendant 2 années = 27 456 \$

**d. Services de transcription** (années 2-3)<sup>[SEP]</sup>

75 entrevues (65 avec les répondants + 10 avec les informateurs) : 300 heures de transcription @ 25 \$/h = 7 500 \$; 5 groupes de discussion de deux heures (10 heures) : 50 heures de transcription @ 25 \$/h = 1 250 \$ = 8 750 \$

**DÉPLACEMENTS ET PARTICIPATION (y compris pour les assistants de recherche) : années 1-3 = 10 030 \$**

**a) Déplacements pour la collecte de données (années 2 et 3) : 2 000 \$**

**Entrevues/groupes de discussion pour la collecte de données (année 2) :** Les assistants de recherche et moi, nous nous déplacerons dans le Grand Toronto et dans les collectivités rurales accessibles en voiture depuis Toronto. 1 000 \$ pour deux années = 2 000 \$.

**b) Consultation auprès des intervenants (années 1, 3) : 4 030 \$<sup>[SEP]</sup>**

**ANNÉES 1, 3 : déplacements au Canada : consultations auprès des intervenants à Ottawa**

Je vais voyager à Ottawa pour une rencontre d'un jour afin de consulter les intervenants du gouvernement fédéral.<sup>[SEP]</sup> Vol (250 \$) + transport (100 \$) + hôtel (1 nuit @ 200 \$) + indemnité quotidienne (1 jour à 55 \$) = 605 \$ pour 2 années = 1 210,00 \$

**ANNÉES 1, 3 : rencontres avec des organisations communautaires**

Je vais organiser 2 rencontres avec les organisations suivantes : i) Association canadienne des signataires d'une entente de parrainage (SAH Association); ii) Conseil canadien pour les réfugiés (qui organise souvent des journées de réunions). Vol (600 \$) + transport (100 \$) + inscription (200 \$) + hôtel (2 nuits @ 200 \$ = 400 \$) + indemnité quotidienne (2 jours à 55 \$ = 110 \$) = 1 410 \$ pour deux années = 2 820 \$

**c) Colloques universitaires (année 3) : 4 000 \$**

Je vais participer à un colloque au Canada (p. ex., Metropolis, Association canadienne d'études sur les réfugiés et la migration forcée) pour y diffuser les résultats de la recherche = 1 500 \$<sup>[SEP]</sup>  
Je vais participer à un colloque international (p. ex., Association internationale d'études sur la migration forcée, Droit & Société) pour y diffuser les résultats de la recherche = 2 500 \$

**FOURNITURE TECHNIQUES ET ÉLECTRONIQUES années 1 - 5 = 6 500 \$**

**a) Fournitures (années 1-3) – 600 \$**

200 \$/an pour cartouches d'imprimante, papier, boîtes de rangement, plumes, photocopie, etc.

**b) Équipement réutilisable – 2 400 \$**

**Ordinateurs :** deux ordinateurs portatifs pour l'équipe de recherche. Chaque ordinateur vaut 1 200 \$ (total : 2 400 \$).

**Autre équipement :** disque dur externe pour les copies de sauvegarde et les vidéos numériques (groupes de discussion) = 400 \$.

**c) Autre – 3 500 \$**

**Logiciels :** NVivo pour l'analyse des données qualitatives et STATA pour l'analyse des données

quantitatives : 3 500 \$

**DIVERS année 2 = 1 650 \$**

***Honoraires pour les participants : 1 650 \$.***

10 \$ pour chacun des participants aux entrevues qualitatives (65) et aux groupes de discussion (50) pour leur temps. Les 5 participants pour les balados recevront des honoraires de 100 \$ (500 \$).

**DIFFUSION DES CONNAISSANCES années 1-3 : 58 040 \$**

***a) Assistant/coordonnateur pour la mobilisation des connaissances*** (années 1-3) – Un étudiant au doctorat ou à la maîtrise créera et tiendra à jour le site Web du projet, diffusera les résultats du sondage dans les médias sociaux (billets de blogue, tweets) et créera les fichiers balados. Cet assistant de recherche fera aussi du site Web un centre d'échange sur les connaissances, les politiques et les initiatives de la société civile qui comprennent des modalités privées d'appui aux réfugiés à d'autres endroits du Canada et de l'étranger. Cet assistant de recherche participera à la rédaction en « langage simple » de documents d'information sur les résultats de recherche. Il assurera la liaison entre divers organisations afin de diffuser les résultats sur les médias sociaux de ces organismes (p. ex., sites Web, pages Facebook et comptes twitters). *1 RA @ 25 \$/h + 4 % congé + 10 % avantages pendant 300 heures = 8 680 \$ par année pendant trois ans : 26 040 \$*

***b) Atelier international sur les initiatives privées d'appui aux réfugiés*** (année 3)<sup>[11]</sup><sub>[SEP]</sub>  
J'organiserai un atelier réunissant 15 participants canadiens et étrangers pour diffuser les résultats de la recherche et échanger des connaissances, des pistes de réflexion et la pratique avec des universitaires et des intervenants de la société civile qui s'impliquent dans des initiatives privées = 25 000 \$

***c) Balados*** (année 3) : Je vais commander la production de 5 fichiers balados qui explorent divers aspects de l'expérience du parrainage privé des réfugiés = 7 000 \$